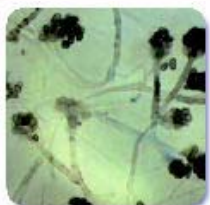


**INFECTIONS NOSOCOMIALES ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION****INFORMATION GÉNÉRALE AUX INTERVENANTS DANS LE MILIEU DE LA SANTÉ**

Santé Canada a publié une norme nationale concernant les précautions à prendre durant les activités de construction et de maintenance dans les établissements de santé. Il est important que les entrepreneurs travaillant dans ce type d'établissement prennent toutes les mesures nécessaires pour respecter ces directives afin de réduire le risque de maladies chez les patients immunodéprimés.

Publié par Santé Canada en juillet 2001, le guide intitulé *Infections nosocomiales chez les patients d'établissements de santé liées aux travaux de construction. Atténuer le risque d'aspergillose, de légionellose et d'autres infections* définit des lignes directrices et indique les précautions à prendre lors des travaux de construction et de rénovation à proximité ou dans l'enceinte des établissements de santé.

Il est reconnu que les travaux de construction et de rénovation produisent des poussières qui restent en suspension dans l'air. Ces poussières peuvent contenir des spores fongiques et des bactéries provoquant chez certains patients plus vulnérables des infections et des maladies pouvant dans certains cas entraîner la mort.

**LES INFECTIONS FONGIQUES**

Les infections fongiques, plus particulièrement celles causées par la famille de l'*Aspergillus* (*A. fumigatus*, *A. flavus*, *A. niger*, *A. terreus*), préoccupent Santé Canada. Plusieurs espèces d'*Aspergillus* sont à l'origine d'infections chez les patients immunodéprimés. L'exposition à l'*Aspergillus* peut avoir plusieurs sources : un air non filtré, le déplacement de poussières provenant des plafonds ou autres cavités, la démolition des équipements en place, la croissance de moisissures à l'intérieur de l'établissement et des travaux

d'excavation à proximité. Le risque d'infection par l'*Aspergillus* s'accroît lorsque les unités de ventilation ne sont pas vérifiées. Il est par conséquent primordial que les administrateurs d'établissement de santé agissent avec diligence lorsqu'ils font face à des problèmes d'infiltration d'eau ou lorsque des rapports de contamination par les moisissures sont portés à leur attention.

**LA BACTÉRIE LEGIONELLA**

La bactérie *Legionella* est le second facteur de risque mentionné dans le guide de Santé Canada. La *Legionella* (*L. pneumophila*, *L. bozemanii*) est présente en faible concentration dans les lacs, les rivières et les équipements de traitement d'eau. Cependant, la prolifération de la *Legionella* est possible dans les systèmes contenant de l'eau tiède et des matières nutritives. Si les bactéries *Legionella* se retrouvent en suspension dans l'air et qu'elles sont inhalées, une pneumonie assez grave peut se développer. Les différentes sources de contamination sont : les tours de refroidissement, les condensateurs à évaporation forcée, l'eau distillée produite sur place, les chauffe-eau, les systèmes de chauffage et de climatisation ainsi que les fontaines. La libération de colonies de bactéries dans l'eau (détachement de dépôts) lors de la remise sous pression de l'alimentation en eau potable dans les conduits représente un autre facteur de risque de développement de la légionellose dans les hôpitaux.

**LES PATIENTS IMMUNODÉPRIMÉS**

Les patients immunodéprimés identifiés dans le guide de Santé Canada regroupent les transplantés cardiaques, les cancéreux, les greffés de la moelle osseuse, les patients dialysés, les utilisateurs d'antibiotiques à long terme, les personnes âgées, les jeunes enfants, les sidéens et tous les patients présentant une immunodéficience congénitale.

<sup>1</sup> Les personnes immunodéprimées n'ont pas de réaction immunitaire normale.

## L'IMPLICATION DES INTERVENANTS



Le contrôle des risques requiert la collaboration de tous les intervenants impliqués dans le projet de construction. Pour les initiatives de moindre envergure, il serait important d'impliquer le personnel spécialisé dans le contrôle des infections, les services d'ingénierie, les architectes, les ingénieurs responsables du projet, les entrepreneurs et les sous-entrepreneurs. Les projets de plus grande envergure nécessitent la présence d'un consultant spécialisé pour mettre en place la ventilation ainsi que pour superviser et vérifier les méthodes de confinement de façon permanente.

## LA CLASSIFICATION DES RISQUES

Le guide de Santé Canada a établi une liste de contrôle qui définit quatre (4) niveaux de travaux de construction et quatre (4) catégories de risque pouvant être appliqués à l'intérieur d'un établissement de santé. Cette matrice des travaux de construction et des groupes à risque permet de cerner les mesures préventives à mettre en place.

À titre informatif, il est important de souligner que le Canada n'est pas le seul pays à se soucier de cette problématique, puisque nos voisins du Sud, par l'intermédiaire des US Centers for Disease Control, ont publié en 2001 un document similaire intitulé *Draft Guideline for Environmental Infection Control in Healthcare Facilities*.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour tout renseignement complémentaire à ce sujet ou sur d'autres thèmes connexes comme la santé et la sécurité au travail, l'amiante, l'hygiène industrielle, les moisissures, la qualité de l'air, les matières dangereuses (plomb, BPC, mercure), n'hésitez pas à communiquer avec nous au (514) 529-5870.

Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc. peut vous soutenir et vous tenir informés sur des sujets d'actualité tels que :

- la santé et la sécurité au travail ;
- l'amiante ;
- les moisissures ;
- la qualité de l'air ;
- l'hygiène industrielle ;
- les matières dangereuses (plomb, BPC, mercure, etc.).

## BIBLIOGRAPHIE

Santé Canada. *Infections nosocomiales chez les patients d'établissements de santé liées aux travaux de construction. Atténuer le risque d'aspergillose, de légionellose et d'autres infections*, 2001.

*New Health Canada Standard for Construction Precautions in Hospitals*, Pinchin Environmental Newsletter, # 7.